



Date : 27/06/2024
OE/2024-42

OFFRE D'EMPLOI

Un(e) Accompagnant(e) Social(e) - H/F
CDI, temps partiel – 0.20 ETP – 7h00 hebdomadaires

Pour le Dispositif ITEP – service SESSAD PRO
géré par l'association TREMÄ

Poste basé à Saintes à pourvoir le 26/08/2024

MISSIONS

Dans le respect du projet associatif, du projet de service et du règlement intérieur, l'accompagnant social est placé sous l'autorité du Directeur.

L'accompagnant social inscrit son action dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire et a pour missions principales :

- De participer aux réunions de suivi de projets et aux réunions de synthèses d'admission,
- De rédiger les informations préoccupantes ou les signalements,
- De suivre les procédures d'admission : gestion de la liste d'attente, exploration de la demande,
- D'intervenir, le cas échéant, auprès des familles ou des jeunes majeurs pour un relai vers le droit commun sur des questions sociales, administratives et financières,
- De participer, le cas échéant, en co-animation avec les éducateurs, à des ateliers au bénéfice des jeunes et/ou de leur famille
- De développer et d'entretenir le travail en réseau. A ce titre il (elle) est notamment en lien avec les services partenaires : polyvalence de secteur, Aide Sociale à l'Enfance, services d'AEMO, PJJ, Education Nationale, MDPH, etc...
- De participer au processus de réorientation des jeunes (visites établissements du secteur médico-social, constitution du dossier MDPH)
- De soutenir, au regard de son expertise dans le champ social, l'équipe pluridisciplinaire sur notamment les questions administratives et sociales
- D'assurer une veille juridique et réglementaire concernant le champ social et médico-social.

PROFIL

Titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social ou d'Educateur Spécialisé

Compétences fortes pour la rédaction d'écrits professionnels

Disponibilité, qualités relationnelles. Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Une expérience des troubles du comportement et/ou de la protection de l'enfance serait appréciée.

Titulaire du permis B.

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE

Salaire brut début de carrière - CCN 1951 : 499 €

Dont dispositions Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs (valeur 238 € brut mensuel pour 1 ETP au 01.01.2024) à jour des modalités d'application de l'association Tremä.

Lettre de motivation & CV à adresser avant le 10/07/2024

A l'attention de Monsieur le Directeur du Dispositif ITEP Tremä – 25 bis rue Villeneuve – 17000 LA ROCHELLE
itep.aunis@trema-asso.fr

Signataire: *Directeur des Ressources Humaines*

Olivier BOLLENGIER